

Le vol étudiant comme réponse à la précarité, à la socialisation primaire et à l'influence de groupe.

La précarité étudiante a toujours existé en France. Cependant, elle est en constante augmentation depuis la crise du Covid-19 et le phénomène d'inflation des prix. Durant cette même période, le vol à l'étalage a connu une hausse généralisée de 14% selon l'INSEE.

A partir d'une étude universitaire sur les étudiants et l'argent, nous nous proposons ici d'en étudier certains aspects.

Depuis la crise sanitaire du Covid-19 et le phénomène d'inflation des prix, les étudiants deviennent de plus en plus précaires. En effet, selon une enquête menée par l'association Linkee, 76% des étudiants interrogés ont un "reste à vivre" de moins de 100 euros par mois, soit l'équivalent de 3,33 euros par jour, une fois leurs factures payées. Avec l'augmentation des délits et vols en France, nous pouvons très facilement penser que ces deux éléments que sont la précarité étudiante et le vol sont corrélés.

Encadré 1 : Enquête POF sur les étudiants et l'argent.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une enquête par questionnaire réalisée en commun et en partenariat avec les enseignants et les étudiants du collectif POF (Paris-Ouest France); c'est-à-dire les universités de Brest, Caen, Le Havre, Nantes, Paris-Nanterre, Paris-Saclay, Paris Vincennes-Saint-Denis et Saint-Etienne.

Le questionnaire a été élaboré durant le premier semestre de l'année 2023-2024. Il interroge les étudiants sur l'argent et a permis de recueillir des données concernant, d'une part, les critères socio-démographiques des étudiants tels que leur origine sociale, le type d'habitation, leur genre, leur filière. Mais également leur rapport à l'argent avec la question du budget, de sa gestion, de leur revenus et de leur ressentis.

Le questionnaire est national et mène à une grande enquête quantitative. La passation des questionnaires a eu lieu à partir du 20 novembre 2023 et a continué sur toute la semaine. Les étudiants des différentes universités partenaires ont tous participé à cette passation. Pour le cas de Tours, les élèves ont reçu des créneaux horaires avec un numéro de salle, pour pouvoir administrer les questionnaires aux étudiants de cet endroit. Les questionnaires étaient donc en papier, mais manquant quelques peu d'exemplaires, il était possible de le faire en ligne à l'aide d'un QR Code. De nombreuses réponses et données ont été récoltées, ces dernières se basant donc sur les étudiants ayant rempli le questionnaire dans les universités du collectif POF et étant suffisamment représentatives de la population étudiante.

Le présent protocole de recherche s'engage dans une exploration approfondie des données recueillies auprès d'étudiants par le biais de questionnaires distribués, visant à répondre à une question cruciale concernant le vol chez les étudiants et son éventuel lien avec leur situation financière. A noter cependant qu'ici, la variable vol est en fait la déclaration à voler des étudiants et ne

sont donc que des hypothèses sans forcément de véracité. Cette démarche émane d'une analyse minutieuse des questionnaires et d'une immersion dans la littérature spécialisée, qui expose les diverses perspectives offertes par des chercheurs éminents dans les domaines de la sociologie et de la délinquance.

Encadré 2 : Définitions et mots clés.

Vol : délit qui consiste à s'approprier frauduleusement des biens ou des propriétés appartenant à autrui, sans son consentement. Il est généralement puni par la loi et peut entraîner des conséquences juridiques pour l'auteur de l'infraction.

Étudiants : personnes inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur, y compris les universités, les collèges et les écoles professionnelles.

Précarité : condition socio-économique caractérisée par l'incertitude et l'instabilité dans plusieurs domaines de la vie d'un individu, notamment en ce qui concerne l'emploi, le revenu, le logement, l'accès aux soins de santé et à l'éducation.

Parmi ces chercheurs, Elisa Herman et Candace Kruttschnitt, dans leur ouvrage "Les femmes et la question criminelle. Délits commis, expériences de victimisation et professions judiciaires", examinent l'intersection entre le genre et la délinquance dans divers contextes sociaux. Elles mettent en lumière comment les rôles de genre socialement construits influencent les comportements criminels et les réponses institutionnelles à ces comportements. D'autre part, Travis Hirschi, dans son ouvrage "Causes of Delinquency", propose une théorie de la délinquance basée sur le lien social. Il soutient que la délinquance est le résultat d'un affaiblissement ou d'une rupture des liens sociaux, en particulier des liens avec la famille. Enfin, François Bonnet, dans son article "Un crime sans déviance : le vol en interne comme activité routinière", explore le phénomène du vol en entreprise en tant que pratique sociale intégrée plutôt que comme un comportement déviant. Ces ouvrages mettent en lumière un manque de consensus quant à la relation directe entre le vol chez les étudiants et la précarité financière. Si certains chercheurs soulignent ce lien, d'autres insistent sur la complexité des motivations et des circonstances entourant ces actes délinquants.

La question de recherche qui découle de cette revue de littérature est donc la suivante : Le vol chez les étudiants est-il forcément synonyme de précarité ?

Cette interrogation remet en question les préjugés selon lesquels tous les actes de vol étudiant seraient motivés par des difficultés économiques. En examinant de plus près cette question, cette étude ambitionne d'apporter des

éclaircissements sur les motivations et les circonstances entourant les comportements de vol chez les étudiants en analysant le vol étudiant comme réponse à la précarité, à la socialisation primaire et à l'influence de genre.

Le vol comme réponse à la précarité ?

Le premier élément qui nous vient en tête quand on mentionne la pratique du vol chez les étudiants, est d'expliquer ce phénomène par des questions économiques. En effet, il est bien connu que de nombreux étudiants sont fortement touchés par la précarité, accentuée de plus par la crise du Covid-19. Cette précarité pourrait donc potentiellement les pousser au délit, en commettant des vols, pour ainsi subvenir à leurs besoins et se nourrir. Cependant, est ce que cette raison est valable ? Pour répondre à cela, nous avons réalisé un tri croisé entre la variable vol, où les étudiants déclarent ou non avoir déjà volé; et la variable meubles qui permet de savoir où les étudiants se procurent leurs meubles. Pour cette dernière, nous avons regroupé les différentes options en deux catégories : les meubles gratuits ou d'occasions et les meubles achetés neufs. Il serait, dans la logique, de se dire que les étudiants se procurant des meubles gratuits ou à bas prix, sont plus précaires que les autres; et donc plus aptes à voler.

Figure n°1 : Le vol chez les étudiants selon l'endroit où ils se procurent leurs meubles (gratuitement ou d'occasion / neufs en magasins).

% l.	Oui, pour des raisons économiques	Oui, pour d'autres raisons	Non	Total
meubles gratuits ou d'occasions	6,1	2,0	92,0	100
meubles neufs	4,7	2,0	93,3	100
Total	5,8	2,0	92,3	100

Note de lecture : 6,1% des personnes ayant répondu oui pour des raisons économiques ont des meubles gratuits ou d'occasion.
Source : ETUBUD_2
Champ : Population totale (n=11155) $\text{Chi}^2 : 5,7$ ddl : 2 proba : 0.057 * V de Cramér : 0.023 V de Cramér : 0.023. N= 11155

Dans ce tri croisé, nous remarquons que les personnes se procurant leurs meubles de manière gratuite ou bien dans des magasins d'occasions ont plus tendance à voler dans des magasins pour des raisons économiques que les personnes ayant acheté des meubles neufs. En effet nous constatons que 6,1% des personnes se procurant leurs meubles gratuitement ou de seconde main ont déjà volé pour des raisons économiques contre 4,7% des personnes ayant acheté des meubles neufs. Grâce aux résultats de l'analyse de ce premier tri croisé, nous pouvons donc constater que les étudiants qui se procurent gratuitement ou très peu chers leurs meubles volent plus que ceux qui achètent dans les grandes enseignes.

Les données de la Figure 1 montrent donc bien que les étudiants ayant des meubles peu chers ou d'occasion répondent plus facilement oui, à la question avez-vous déjà volé, que ceux ayant des meubles neufs venant de magasins spécialisés. Néanmoins, même si ne pouvons pas conclure avec certitude que ces personnes soient précaires et ainsi dire que le vol est un résultat de la

précarité étudiante, nous supposons que tous ces éléments sont liés et donc que les personnes ayant des meubles peu chers ou gratuits, volent plus que les autres étudiants car ils sont précaires. Le vol étant donc un moyen d'action contre le manque d'argent.

Une autre variable est intéressante pour expliquer clairement le vol étudiant comme réponse à un réel besoin financier des étudiants à commettre ce délit. En effet, nous allons prendre la variable du vol avec celle sur le fait d'avoir renoncé à des soins médicaux.

Figure n°2 : Le vol chez les étudiants selon le renoncement à des soins médicaux ou non.

% l.	Oui, pour des raisons économiques	Oui, pour d'autres raisons	Non	Total
Oui	12,2	2,0	85,8	100
Non	4,8	2,0	93,2	100
Total	5,7	2,0	92,4	100

Note de lecture : 12,2 des personnes ayant renoncé à des soins médicaux ont déjà voler dans un but économique
Source : ETUBUD_2
Champ : Population totale (n=11936) $\text{Chi}^2 : 124,2$ ddl : 2 proba : < 0.001 *** V de Cramér : 0.102 V de Cramér : 0.102 N= 11936

Avec ce tri croisé, nous voyons que les étudiants qui déclarent voler pour des raisons économiques répondent oui à 12,2% à la question "Avez vous déjà renoncé à des soins médicaux ?" contre 4,8% de non. Ces données de la figure 2 nous montre donc bien que les étudiants volant pour des raisons économiques, renoncent plus souvent à des soins qu'ils n'en font, mais aussi plus souvent que ceux qui ne volent pas. Cette analyse nous montre réellement que certaines personnes déclarant voler sont en situation de précarité. En effet, contrairement à la question sur les meubles qui, bien que logique, pouvait nous laisser des doutes, cette réponse n'en laisse pas car les personnes qui ne peuvent pas avoir tous les soins médicaux dont ils ont besoin sont de façon claire, précaires. Le vol est donc bien une réponse à la précarité. Mais c'est une réponse parmi d'autres.

La socialisation primaire, déterminant du vol ?

Dans la sociologie actuelle, l'acte de vol étudiant émerge comme un phénomène complexe, révélateur des dynamiques de socialisation primaire. En effet, selon les travaux de Pierre Bourdieu, la socialisation primaire, qui façonne les individus dès leur plus jeune âge à travers la famille, l'école et d'autres institutions, peut influencer les comportements déviants, y compris le vol. Dans ce contexte nous pouvons donc penser que le genre et la classe sociale jouent un rôle crucial dans le phénomène de vol. Pour réellement affirmer le fait que ce phénomène est dû en parti à la socialisation primaire. Nous avons réalisé un tri croisé entre la variable vol et la variable genre. En effet, nous savons que la socialisation primaire est fortement genrée et que la différence de genre peut donc alors influencer le fait de voler, et plus précisément ici le fait de déclarer voler.

Figure n°3 : Le vol chez les étudiants selon leur genre.

	Oui, pour des raisons économiques	Oui, pour d'autres raisons	Non	Total
Un homme	6,1	3,2	90,7	100
Une femme	5,0	1,1	93,9	100
Non-binaire ou autre	18,1	6,5	75,3	100
Ne préfère pas répondre	11,1	7,7	81,2	100
Total	5,7	2,0	92,4	100

Note de lecture : 6,1% des hommes interrogés déclarent avoir déjà volé pour des raisons économiques.

Source : ETUBUD_2

Champ : Population totale (n=11880) Khi² : 187.0 ddl : 6 proba : < 0.001 *** V de Cramér : 0.089 - Attention : 2 cases ont des eff. théoriques < 5 V de Cramér : 0.089

Dans ce deuxième tri croisé portant sur le vol selon le genre, nous constatons donc que les hommes déclarent plus voler, par rapport aux femmes. En effet, que ce soit pour les vols pour raisons économiques ou bien ceux pour d'autres raisons, le pourcentage d'hommes ayant répondu positivement est toujours supérieur. Mais nous pouvons également constater que la différence des pourcentages entre le vol pour raison économique et celui pour d'autres raisons est plus élevée chez les femmes que chez les hommes ce qui signifie que ces dernières ont plus tendance à voler pour des raisons économiques. Alors que les hommes de leur côté, volent certainement moins pour subvenir à leurs besoins.

En effet, les variables montrent que 9,3% des hommes interrogés déclarent avoir déjà volé contre 6,1% de femmes. Sur ces 6,1%, seulement 1,1% correspondent à des vols autres que pour raison économique contre presque trois fois plus chez les hommes. Ces données de la figure 3 nous montre donc bien que le genre influence sur le fait de voler, les étudiants déclarant alors plus voler que les étudiantes.

Cette réponse, comme dit précédemment, a des raisons sociologiques. En effet, il est logique de constater des disparités entre les taux de vol chez les hommes et les femmes, en raison des différences dans leur socialisation primaire. Les théories sociologiques suggèrent que dès leur enfance, les garçons sont souvent encouragés à adopter des comportements plus agressifs et risqués, alors que les filles sont souvent orientées vers le respect et la conformité des normes sociales. Cette socialisation différenciée peut conduire les garçons à être plus enclins à s'engager dans des comportements délinquants, y compris le vol, en raison de leur exposition précoce à des modèles masculins valorisant la force et la prise de risque. En revanche, les filles sont souvent encouragées au "droit chemin" et à éviter les comportements déviants. Cette dynamique peut aussi influencer la manière dont les individus déclarent leurs activités criminelles. Les garçons peuvent se vanter de leurs actes de vol pour affirmer leur masculinité et leur statut social, même s'ils ne sont pas toujours véridiques, tandis que les filles peuvent être incitées à mentir pour préserver leur réputation, même si elles ont déjà commis des délits.

Une autre variable intéressante à étudier en ce qui concerne la socialisation primaire des étudiants est la PCS des parents. En effet, la PCS des parents est un excellent moyen de déterminer le milieu social de l'étudiant concerné et donc de savoir si celui-ci est plus enclin à voler par rapport aux autres étudiants. En effet, le milieu social peut être un bon indicateur surtout en ce qui concerne le vol pour des raisons économiques.

Figure n° 4 : Le vol chez les étudiants en fonction de la PCS des parents.

	Oui, pour des raisons économiques	Oui, pour d'autres raisons	Non	Total
I. Ménages à dominante cadre	6,1	2,7	91,2	100
II. Ménages à dominante intermédiaire	6,4	1,9	91,7	100
III. Ménages à dominante employée	5,5	1,7	92,8	100
IV. Ménages à dominante indépendante	5,0	1,5	93,6	100
V. Ménages à dominante ouvrière	4,2	0,9	94,8	100
VI. Ménages d'un employé ou ouvrier	5,7	2,1	92,2	100
VII. Ménages d'inactifs	5,8	2,9	91,2	100
Total	5,7	1,9	92,4	100

Note de lecture : 6,1% des étudiants issus de foyers à dominante de cadres ont déjà volé pour des raisons économiques.

Source : ETUBUD_2

Champ : Population totale (n=10746) Khi² : 24.5 ddl : 12 proba : 0.017 ** V de Cramér : 0.034 - Attention : 1 cases ont des eff. théoriques < 5 V de Cramér : 0.034 N=10746

En effet, nous pouvons constater via ce tableau croisé que parmi les étudiants ayant affirmé avoir volé pour des raisons de manque d'argent, sont les étudiants vivant dans un ménage à dominante de cadres et ceux dans un ménage à dominante de professions intermédiaires. En effet, les deux types de ménages sont tous les deux aux alentours de 6%. Ensuite ce sont les étudiants issus des ménages d'employés, d'ouvriers et d'indépendants qui sont 5% à avoir déjà eu recours au vol dans un but économique. Enfin, ce sont les étudiants ayant grandi dans un ménage à dominante ouvrière qui volent le moins car ils sont 4,2% à avoir déjà volé pour des raisons économiques. En ce qui concerne le vol pour d'autres raisons, ce sont les étudiants issus d'un ménage inactif qui sont le plus concernés car ils sont 2,9% à avoir volé pour d'autres raisons. Ils sont suivis par les ménages à dominantes de cadres étant 2,7% à avoir volé pour d'autres raisons.

Cette analyse est intéressante car elle nous montre bien que le milieu social n'a pas de lien avec le vol. En effet, contrairement aux croyances populaires, ce sont les étudiants issus d'un foyer à dominante de cadres qui volent le plus. Cependant, si l'on se base sur une analyse sociologique, ce constat n'est pas si surprenant. En effet, les enfants de milieux populaires sont assez stigmatisés économiquement parlant et auraient donc une honte qui les suit de voler, ce qui les fait déclarer moins cet acte de délit. Les personnes plus favorisées, elles, n'ont pas cette honte de l'argent et de devoir voler et sont donc moins réticentes à le dire, même si cela est faux. Il y a même souvent une vantardise de leur part à déclarer voler.

Le vol comme conséquence de l'influence de groupe ?

Enfin, la dernière raison pouvant influencer le vol étudiant est l'influence du groupe étudiant. En effet, la vie étudiante est importante en ce qui concerne la socialisation secondaire et celle-ci peut avoir un impact quant à la possibilité de voler chez un étudiant. L'entrée dans la vie étudiante constitue pour beaucoup une découverte identitaire, d'une nouvelle culture scolaire ainsi que la rencontre d'un nouveau groupe d'amis. Tout au long de sa scolarité, sa socialisation va dépendre de plusieurs facteurs

tels que son groupe de pairs ou sa filière. Tout cela peut donc entraîner certains étudiants vers une socialisation déviante tel que le vol.

Figure n° 5 : Le vol étudiant selon la filière.

% l.	Oui, pour des raisons économiques	Oui, pour d'autres raisons	Non	Total
Droit et économie	4,3	1,9	93,8	100
Arts, lettres et sciences humaines	7,0	2,1	90,9	100
sciences	4,4	1,6	93,9	100
Informatique	1,6	3,3	95,1	100
Total	5,7	2,0	92,4	100

Note de lecture : 1,9% des étudiants en droit et économie ont déjà volé pour d'autres raisons que le manque d'argent.

Source : ETUBUD_2

Champ : Population totale (n=11671) $\text{Chi}^2 : 49.2$ ddl : 6 proba : < 0.001
 *** V de Cramér :0.046 - Attention : 1 cases ont des eff. théoriques < 5
 V de Cramér :0.046 N=11671

Pour nous pencher sur l'impact de la filière en ce qui concerne cette socialisation déviante, nous avons réalisé un tri croisé avec recodage afin de sélectionner seulement quatre catégories de filières, le droit et l'économie, les arts, lettres et sciences humaines, les filières scientifiques et enfin l'informatique. Les résultats de ce tableau nous montrent donc bien cette divergence entre les filières puisqu'en effet, 7% des étudiants étant dans une filière arts, lettres et sciences humaines ont déclaré avoir déjà volé pour des raisons économiques contre seulement 4,3 % pour les étudiants en droit et économie. Mais le chiffre le plus bas est pour les personnes en informatique avec 1,6%. En ce qui concerne le vol pour d'autres raisons, les chiffres sont plus faibles que les raisons économiques dans tous les cas sauf pour les personnes en informatique ou 3,3% déclarent avoir volé pour d'autres raisons. Nous pouvons donc en conclure grâce aux résultats de ce tableau que les personnes volant le plus pour des raisons économiques sont les étudiants en arts, lettres et sciences humaines. Mais en ce qui concerne les personnes volant pour d'autres raisons, ce sont les étudiants en informatique qui sont le plus concernés.

Cette différence peut être expliquée. En effet, les étudiants en lettres volent le plus car ils sont plus enclins à des formes de transgression en raison de leur exposition à des idées plus radicales ou à une remise en question des normes sociales. En revanche, les étudiants en droit, qui volent le moins, sont davantage sensibilisés aux conséquences légales et morales du vol en raison de leur formation axée sur les principes juridiques et éthiques.

Figure n°6 : L'impact du régime RSE sur le vol.

% l.	Oui, pour des raisons économiques	Oui, pour d'autres raisons	Non	Total
Oui	7,5	3,1	89,4	100
Non	5,4	1,8	92,8	100
Total	5,7	2,0	92,4	100

Note de lecture : 3,1% des étudiants ayant un régime rse ont déjà volé pour d'autres raisons.

Source : ETUBUD_2 Champ : Population totale (n=11936) $\text{Chi}^2 : 20.7$ ddl : 2 proba : < 0.001 *** V de Cramér :0.042 V de Cramér :0.042 N=11936

Nous constatons donc grâce à ce tri croisé que les personnes qui volent le plus sont les étudiants ayant un régime RSE ce qui confirme donc que les salariés étudiants volent plus que les étudiants qui ne le sont pas. En effet, nous avons vu dans l'article de BONNET (2008) que le vol au travail est un délit très courant. En effet, le fait d'être sur son lieu de travail et d'avoir l'impression de posséder et d'être responsable des articles autour de nous nous pousse à voler. De plus, quand nous arrivons dans une nouvelle société avec des anciens, ces derniers nous poussent au vol en disant des choses comme "Ne t'inquiète pas je l'ai déjà fait et tu ne crains rien". Ce vol sur le lieu de travail devient donc routinier et normal. En effet, nous constatons dans le tableau que les étudiants ayant un régime RSE sont 7,5% à déclarer voler pour des raisons économiques contre 5,4 % des étudiants n'en possédant pas. Pour ce qui est du vol pour d'autres raisons, ce sont encore une fois les étudiants possédant un régime RSE qui sont le plus concernés. En effet, ils sont 3,1% à voler pour d'autres raisons contre 1,8% pour les étudiants ne possédant pas de régime RSE. Cela rejoint donc l'hypothèse que les étudiants RSE ne volent pas forcément pour des raisons économiques car leur salaire devrait leur permettre de répondre à leurs besoins.

Dans cette étude, nous avons donc exploré le phénomène du vol étudiant en tant que réponse à la précarité financière, à la socialisation primaire et à l'influence du groupe. En nous appuyant sur une revue de la littérature sociologique, nous avons identifié plusieurs facteurs qui contribuent à la propension des étudiants à s'engager dans des comportements déviants tels que le vol. Tout d'abord, la précarité économique, largement documentée dans les recherches de Dequire (2007), contraint certains étudiants à adopter des stratégies de survie pour subvenir à leurs besoins financiers. Ensuite, la socialisation primaire, telle qu'explorée par Bonnet (2008) et Moyano (2008), imprègne les individus de normes, de valeurs et de comportements qui influencent leur propension à s'engager dans des activités criminelles. Enfin, l'influence du groupe, discutée par Gimenez et Blatier (2007) et Sarrazin-Auriol (2005), peut exercer une pression supplémentaire sur les étudiants en les incitant à se conformer à des comportements déviants perçus comme normaux ou acceptables au sein de leur cercle social. Nos résultats soulignent l'importance de considérer le vol étudiant comme un phénomène complexe, ancré dans des dynamiques sociales et économiques plus larges.

Une approche prometteuse pour approfondir notre compréhension du vol étudiant serait de mener des enquêtes directement auprès des personnes concernées, en leur posant des questions spécifiques sur leurs motivations et leurs expériences. En donnant la parole aux individus déclarant voler, nous pourrions obtenir des informations précieuses sur les raisons profondes du vol étudiant et guider ainsi le développement de stratégies de prévention et d'intervention plus efficaces.

Bibliographie :

- BONNET François, «Un crime sans déviance : le vol en interne comme activité routinière», *Revue française de sociologie*, 2008/2 (Vol. 49), p. 331-350. DOI : 10.3917/rfs.492.0331. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2008-2-page-331.htm>
- DEQUIRE Anne-Françoise, «Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance», *Pensée plurielle*, 2007/1 (n°14), p. 95-110. DOI:10.3917/pp.014.0095. URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-1-page-95.htm>
- GIMENEZ Caroline, BLATIER Catherine, «Famille et délinquance juvénile : état de la question», *Bulletin de psychologie*, 2007/3 (Numéro 489), p. 257-265. DOI : 10.3917/bupsy.489.0257. URL : <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2007-3-page-257.htm>
- HERMAN Elisa, JACQUIER Véronique, VUILLE Joelle, «Les femmes et la question criminelle. Délits commis, expériences de victimisation et professions judiciaires», *Revue française de sociologie*, 2018.
- MOYANO Olivier, «La délinquance des adolescentes : une violence de genre ?», *Le Journal des psychologues*, 2008/10(n°263), p.27-31. DOI:10.3917/jdp.263.0027. URL: <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2008-10-page-27.htm>
- SARRAZIN-AURIOL Corinne, «Actions et réactions de l'école face à la délinquance», *Empan*, 2005/3 (n° 59), p. 80-90. DOI : 10.3917/empan.059.0080. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2005-3-page-80.htm>
- SCHARPE Julien, «D'où provient la précarité étudiante ?», *La Revue Nouvelle*, 2016/8 (N° 8), p. 9-12. DOI : 10.3917/rn.168.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-2016-8-page-9.htm>